



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 25 février 2022

Réf.: **DM-22/1006**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Courriel: [gbs@itu.int](mailto:gbs@itu.int)

- Aux États Membres du Conseil de l'UIT;
- Aux États Membres de l'UIT ayant le statut d'observateur;
- Aux organisations régionales de télécommunication

Objet: **Renseignements actualisés sur l'organisation de la session de 2022 du Conseil (21-31 mars 2022)**

Madame, Monsieur,

Comme suite à ma [lettre d'invitation](#) vous conviant à assister à la prochaine session du Conseil, qui se tiendra au siège de l'UIT, du **lundi 21 mars (9 h 30) au jeudi 31 mars 2022**, j'ai l'honneur de vous transmettre des renseignements actualisés ci-après sur les questions d'organisation.

### ***Projet d'ordre du jour actualisé et projet de programme de gestion du temps***

Un projet d'ordre du jour actualisé de la session ordinaire de 2022 a été publié sur la page web du Conseil (Document [C22/1](#)), ainsi qu'un projet de programme de gestion du temps (Documents [C22/DT/2](#) et [C22/DT/3](#)).

### ***Inscription***

L'inscription à la session ordinaire de 2022 du Conseil est ouverte et doit être effectuée **exclusivement en ligne** sur la page web suivante: <https://www.itu.int/en/council/Pages/Registration.aspx>.

Conformément à la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes, il serait souhaitable que des femmes soient incluses dans votre délégation. Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative [International Gender Champions](#), l'UIT [fait rapport sur la représentation des femmes dans toutes les réunions de l'Union](#).

Il est rappelé aux membres des missions permanentes à Genève participant au Conseil qu'ils ne pourront pas utiliser leur badge d'accréditation auprès de l'ONUG, et qu'un badge de l'UIT distinct propre à la manifestation est nécessaire. Il est donc impératif de s'inscrire au moyen d'un compte utilisateur de l'UIT.

Les badges d'identification pour le Conseil pourront être retirés au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant, entrée principale) à compter du vendredi 18 mars, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 00, et dimanche 20 mars, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 17 h 00. À partir de lundi 21 mars, les badges pourront être retirés de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 (vérifier les horaires d'ouverture sur la [page web consacrée à l'inscription](#)).

### ***Documentation***

Les documents du Conseil seront mis à disposition en ligne à l'adresse: <https://www.itu.int/en/council/2022/Pages/default.aspx>. L'application de synchronisation de documents (ITU Sync C-22) peut aussi être téléchargée sur cette page et peut être configurée pour synchroniser la dernière version des documents publiés depuis le serveur de l'UIT vers votre disque local.

Il est rappelé que conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions d'États Membres devraient être communiquées au plus tard 14 jours civils avant l'ouverture de la session, soit le **6 mars 2022**, afin de pouvoir en assurer la traduction en temps voulu et l'examen approfondi pendant la session de 2022 du Conseil.

### ***Participation à distance et délibérations du Conseil***

La session de 2022 du Conseil est une réunion en présentiel avec participation à distance où les décisions seront prises en séance plénière par les délégués présents en salle. Les participants à distance inscrits peuvent accéder aux réunions par la [page de l'UIT des manifestations virtuelles à accès restreint](#). En outre, les délibérations du Conseil seront diffusées sur le web (par accès protégé TIES), à l'adresse <https://www.itu.int/en/council/2022/Pages/default.aspx>.

### ***Réunion du GTC-SFP***

Une [réunion conjointe du Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2024-2027 \(GTC-SFP\) et du Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines \(GTC-FHR\)](#) se tiendra dimanche 20 mars 2022, de 10 h 00 à 12 h 00; elle sera suivie d'une réunion du GTC-SFP de 14 h 00 à 16 h 30. La date limite pour la soumission des contributions pour ces réunions est le 11 mars 2022 à 12 h 00, heure de Genève.

### ***Réunion d'information informelle à l'intention des Conseillers***

Une réunion d'information informelle à l'intention des Conseillers se tiendra le dimanche 20 mars, de 17 h 00 à 18 h 00.

### ***Réceptions***

Le Service du protocole de l'UIT établira et tiendra à jour un calendrier des réceptions. Si votre administration souhaite organiser une réception, par exemple une pause-café, un déjeuner ou une soirée pendant la session de 2022 du Conseil, nous vous invitons à contacter le Service du protocole de l'UIT à l'adresse [protocol.service@itu.int](mailto:protocol.service@itu.int).

Le calendrier des réceptions sera publié sur le site web du Conseil (accès réservé aux utilisateurs de TIES).

### ***Mesures anti-COVID***

À compter du 16 février 2022, les restrictions applicables en Suisse au regard de la situation sanitaire ont changé. Pour de plus amples renseignements, consulter la [page du site web de l'UIT consacrée au COVID-19](#). Si la présentation d'un pass sanitaire n'est plus nécessaire pour accéder au siège de l'UIT, le port du masque sera néanmoins obligatoire dans l'ensemble des locaux.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Houlin ZHAO  
Secrétaire général